



ICHTRATZHEIM

2015



BULLETIN
COMMUNAL



SOMMAIRE

| | | |
|----|---|---------------|
| 1. | L'Editorial | Page 3 |
| 2. | Liens Sociaux | |
| | • Un nouveau curé à Ichtratzheim | Pages 4 -5 |
| | • Merci au curé Meyer - Etat Civil | Page 5 |
| | • Exposition photo du 11 novembre | Page 6 |
| 3. | Développement durable | |
| | • Présentation du SIVU | Page 7 |
| | • Les eaux usées | Page 8 |
| | • Les travaux à la Dicht | Page 9 |
| | • Trier, un geste utile | Page 10 |
| | • Economies d'énergie | Pages 11 - 12 |
| 4. | Urbanisme | |
| | • Carrefour de Fegersheim - Lilly France | Page 13 |
| | • Notre boulodrome | Pages 14 - 15 |
| 5. | Rétrospective photo 2015 | Pages 16 à 21 |
| 6. | Actualités de la Communauté de Communes | |
| | • Projet de fusion des Com Com | Page 22 |
| | • Transfert de compétences piscine - médiathèque | Page 23 |
| | • Présentation de la piscine et de la médiathèque | Page 24 |
| 7. | Les associations | |
| | • Les donateurs de sang | Page 25 |
| | • L'association « Prévenir » | Page 26 |
| | • Les Sapeurs Pompiers Ichtratzheim / Hipsheim | Page 27 |
| | • La Passerelle « Hipsheim / Ichtratzheim » | Page 28 |
| | • L'école | Page 29 |
| | • La paroisse et l'association « Bien-Être » | Page 30 |
| | • L'association de pêche et la gendarmerie | Page 31 |
| | • La société d'arboriculture d'Ohnheim | Pages 32 - 33 |
| 8. | À la découverte de la chasse à l'arc | Pages 34 - 35 |
| 9. | Infos pratiques | Pages 36 à 39 |

ÉDITORIAL



Madame, Monsieur,

L'année 2015 s'achève et l'équipe municipale poursuit la mise en œuvre des engagements pris. Une rétrospective photographique de l'année est présentée dans ce bulletin et rappelle les événements qui se sont déroulés à Ichtratzheim.

Je souhaite remercier vivement tous les acteurs qui s'investissent dans la vie communale : les élus locaux, les Sapeurs-Pompiers et plus particulièrement la section Hipsheim-Ichtratzheim, le personnel communal, les enseignants et vous toutes et tous engagés dans les associations ou dans des actions qui participent à la vie d'Ichtratzheim.

Cette fin d'année a aussi été marquée par les attentats et les conséquences sur les manifestations locales. Quelques jours après les attentats du 13 novembre j'ai participé au rassemblement des Maires de France et ai pu constater le climat qui régnait à Paris. C'est dans ce contexte particulier que les Maires ont réaffirmé au Président de la République que 36500 communes de proximité sont une chance, des alliées quotidiennement sur le terrain et donc une force pour la république.

L'année 2016 sera marquée à Ichtratzheim par la réalisation de nouveaux travaux. Le Conseil Départemental, partenaire des communes ne cesse de limiter les dépenses pour pouvoir notamment assurer le maintien des prestations sociales qui lui ont été transférées par l'Etat.

Néanmoins, le département s'est engagé à nous soutenir tant que possible, ce qui se traduira à Ichtratzheim par :

- L'aménagement de la RD1083 au Faubourg. Aucune date précise n'est annoncée, mais il s'agit de l'étape suivante et complémentaire à l'aménagement de la RD1083 à Fegersheim afin de pouvoir gérer le flux de véhicules au sud de la zone urbanisée.
- La création en 2016 d'un accès direct sur la RD1083, en bas du pont d'Ichtratzheim, dans le cadre du même marché des travaux du carrefour de Fegersheim en cours.
- La mise en enrobé en 2016 d'un chemin agricole entre le village et le faubourg afin que les agriculteurs retrouvent un chemin équivalent à celui qui sera rogné par les aménagements de la RD1083.
- Un projet global de voirie communale (2016-2017), avec le soutien de concessionnaires de réseaux, et comprenant :

Le remplacement des éclairages publics communaux qui n'ont pas été renouvelés récemment car les réseaux ne sont pas pérennes et des mats très usés

Le remplacement et le renforcement de conduites d'eau dans les rues de la Scheer, des Vergers et la rue du château à l'entrée du village

La poursuite du déploiement du réseau de gaz si suffisamment de particuliers sont intéressés

La réfection de voiries concernées par les travaux cités

Cet ensemble de travaux permettra alors de disposer dans toute la commune de réseaux opérationnels pour plusieurs dizaines d'années.

**Je vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année
et une excellente année 2016 !**

Votre maire


Grégory GILGENMANN

UN NOUVEAU CURÉ À ICHTRATZHEIM

La communauté de paroisses du pays de Saint Ludan, dont Ichtratzheim fait partie, a célébré, le 27 septembre 2015, une messe d'accueil pour son nouveau curé, le Père Etienne Helbert.

Le Père Etienne Helbert nous a très gentiment accordé un petit moment pour faire connaissance.

Né en 1950, son parcours vers la fonction de Curé n'est pas commun nous dit-il : « Je n'en suis qu'à ma deuxième charge curiale ».

Dans un premier temps, il démarre son cursus scolaire à Vendenheim, puis à Augny en Moselle et ensuite à Strasbourg pour y étudier la théologie catholique. Il assure la fonction d'enseignant à Haguenau en devenant aumônier des collèges et lycées après avoir effectué son noviciat à Neunkirch en 1972. Durant sept ans, il y enseigne notamment le catéchisme et se spécialise dans la pédagogie religieuse. C'est en 1980 qu'il intègre le grand Séminaire de Strasbourg pour être ordonné Prêtre en 1982. Le Père Etienne Helbert choisit de poursuivre sa fonction de formateur et d'enseignant, à Colmar pendant 7 ans, à Saint Louis durant 2 ans et à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Strasbourg pendant 13 ans. Durant cette période, le Père Etienne Helbert rédige plusieurs livres consacrés à l'apprentissage du catéchisme dans les écoles dans la collection « Terre de Promesses » et des ouvrages destinés aux jeunes couples pour les accompagner au cheminement vers le sacrement du mariage. Ensuite, de 2004 à 2009, il assume le service diocésain de la pastorale des familles.



Il refuse deux propositions de nomination de Curé, souhaitant absolument des paroisses à la campagne. Ce n'est qu'en 2009 qu'il accepte sa première nomination et débute sa première expérience de Curé dans la communauté de paroisses du Kochersberg à Truchtersheim. Il y est en charge de 14 paroisses dans 23 villages. Enfin, en 2015, il prend la succession du Curé Edouard Meyer dans notre communauté de paroisses. Composée de 5 paroisses, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim et Nordhouse, cette communauté est bien plus petite. « Je souhaite être proche des paroissiens et assurer une fonction terrain en étant au service des paroissiens ». Il envisage des propositions multiples en favorisant les échanges tant avec les jeunes qu'avec les adultes, en organisant des moments de discussion.

Installé dans un gîte à Nordhouse, il emménagera dans le presbytère à la fin des travaux de rénovation.

S'il met beaucoup d'énergie à exercer sa fonction de Curé, le Père Etienne Helbert aime aussi être proche de la nature et apprécie tout particulièrement les sorties sportives en montagne. Il pratique l'escalade en haute montagne, le canoë kayak en tourisme, toujours à la découverte de nouveaux paysages. « Je suis un montagnard, un homme de la campagne » dit-il volontiers.

Odile SCHMITT

LIENS SOCIAUX

MERCI AU CURÉ ÉDOUARD MEYER



Edouard Meyer s'est installé à Nordhouse en 1990. Il prend ensuite la charge curiale de Limersheim et Hindisheim, puis plus tard les paroisses de Hipsheim et Ichtratzheim.

Il a été en 1973, à l'âge de 34 ans, le plus jeune curé d'Alsace. Il s'est tout particulièrement mis au service des sourds et des malentendants à l'institut du Neuhof. Missions qu'il a toujours continué à assurer malgré sa charge curiale. Une vie bien remplie par les offices à l'église et les réunions de conseils de fabrique, Edouard Meyer souhaitait que « l'église reste un sanctuaire de paix. Il faut pouvoir y entrer sans être jugé ».

Agé de 75 ans, Edouard Meyer est heureux de pouvoir prendre sa retraite et s'installer dans un appartement à Bischoffsheim.

Odile SCHMITT

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :



Julian SANDER

fil de David Emmanuel Bertrand SANDER et de
Marina Adriana Jeannine GUAPO GONZALEZ

né le 19 décembre 2014

DÉCÈS :

Lusignan RIVES le 22 / 08 / 2015, décédé au niveau des voies SNCF

Jean GRAD le 27 / 09 / 2015

LIENS SOCIAUX

EXPOSITION PHOTO DU 11 NOVEMBRE



A l'issue de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre devant le monument de la mémoire, les villageois, les pompiers, le curé, les musiciens, les enfants et leur enseignante, ont été conviés à découvrir dans la salle communale une nouvelle exposition de photos anciennes du village.

Les thèmes abordés faisaient référence à des événements festifs, associatifs, communaux et religieux qui ont eu lieu dans le village. Les déplacements étant moins aisés par le passé, les habitants s'impliquaient fortement dans la préparation de ces fêtes afin d'apporter une ambiance festive et conviviale à Ichtratzheim.

Cette nouvelle exposition a de nouveau permis de prendre contact avec des villageois afin de poursuivre le travail entamé sur l'histoire de notre commune. Si vous disposez de photos anciennes, histoires du village à transmettre, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions les partager.



Séverine SCHAAL

PRÉSENTATION DU « SIVU »

Le SIVU des communes forestières du centre Alsace est une collectivité (**Syndicat Intercommunal à Vocation Unique**) qui a été créée en 2000 pour assurer l'entretien des forêts communales.

Cet entretien est réalisé par 6 bûcherons mutualisés entre les 24 communes adhérentes, dont Ichtratzheim. (Deux équipes de trois personnes, une au nord, une au sud de la zone)

Ces agents réalisent les travaux annuels de coupe et des travaux tels que mise en place de clôtures, abattage, martelage,...

La gestion de la forêt étant supervisée par l'ONF, le SIVU a un rôle d'exécution des travaux définis par la commune en lien avec le garde forestier.

Les avantages sont :

- Prestations réalisées en régie par une collectivité sans but lucratif
- Moyens humains et matériels mutualisés entre les communes adhérentes
- Emploi à temps plein de bûcherons. Pour des raisons de sécurité il n'est plus possible à des communes d'employer un seul agent pour réaliser ces travaux
- Bûcherons compétents et formés

Vous croiserez bientôt ces bûcherons qui vont réaliser la prochaine coupe de bois communal fin 2015 pour une adjudication dès début 2016.



Denis SCHAAL

OÙ VONT NOS EAUX USÉES ?

Le 20 juin a été inauguré à Erstein la nouvelle station d'épuration STEP dont le coût des travaux s'élève à plus de 10 Millions d'€uros. Elle traite les eaux usées domestiques, industrielles et pluviales de toutes les communes du Pays d'Erstein :

- Bolsenheim
- Erstein
- Hindisheim
- Hipsheim
- Ichtratzheim
- Limersheim
- Nordhouse
- Osthouse
- Schaeffersheim
- Uttenheim

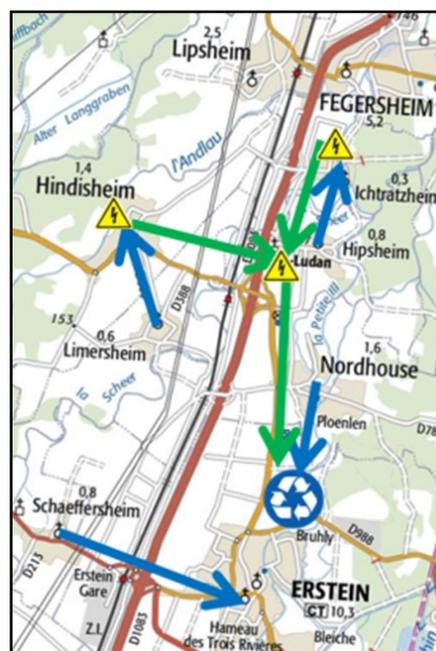


D'une capacité de 33 000 équivalents-habitants et construite à côté de la déchèterie, elle remplace deux anciennes stations d'épuration (Erstein et Hindisheim), qui ne répondaient plus aux normes d'épuration. Hipsheim et Ichtratzheim, dont les eaux étaient traitées par la Communauté Urbaine de Strasbourg, ont également été reliés à la nouvelle station d'épuration.

Avant la nouvelle STEP



Avec la nouvelle STEP



Une fois traitées et épurées les eaux sont rejetées dans l'Il. Les boues, mélangées au compost de déchets verts de la déchèterie, sont valorisées sous forme d'épandage agricole.

Pascal KERN

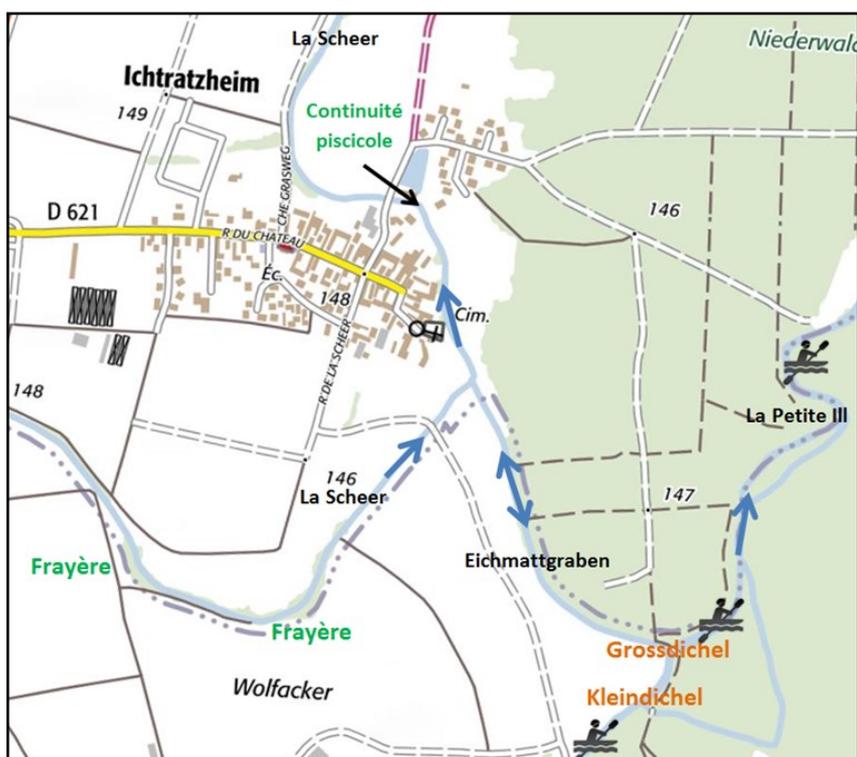
DE L'EAU COULE À NOUVEAU SOUS LES PONTS ...

Dans la forêt entre Ichtratzheim et Hipsheim se trouvent deux ouvrages qui permettent de franchir « La Petite III » et réguler le débit de la rivière : le « Grossdichel » à Ichtratzheim et le « Kleindichel » à Hipsheim.



En lien avec les communes d'Hipsheim et d'Ichtratzheim, le conseil régional d'Alsace a remis à neuf ces ouvrages afin de :

- permettre à nouveau la bonne gestion du débit de la rivière au niveau du Grossdichel grâce à une vanne de régulation. Cela permettra aussi de désenvaser le Eichmattgraben, qui a la particularité de pouvoir couler dans des sens différents en fonction du niveau d'eau
- garantir le passage des canoës kayak sous le Grossdichel car se trouvant sur un futur itinéraire nautique départemental
- assurer un franchissement aisé des piétons et cyclistes qui apprécient ce secteur
- intégrer esthétiquement ces ouvrages dans le cadre naturel



Le conseil régional, qui a en charge l'entretien de la Petite III et du Eichmattgraben, va également réaliser plusieurs fois par mois des rondes et entretien sur les ouvrages afin de garantir la pérennité des ponts et l'évacuation des objets flottants.

Un projet de deux frayères sur la Scheer en bordure du ban d'Hipsheim est en concrétisation afin d'assurer la reproduction des poissons et batraciens. Un autre projet au niveau du barrage de l'étang sur la Scheer est à l'étude pour garantir la continuité écologique (passage des poissons, cygneaux, canetons,...).

Grégory GILGENMANN

TRIER, UN GESTE UTILE QUI ENTRAÎNE DES ÉCONOMIES

Depuis le mois d'avril 2015 les consignes de tri ont évolué et il vous est désormais possible de déposer vos emballages métalliques en aluminium et en acier dans les conteneurs d'apport volontaire avec les emballages plastiques.

Quelques précautions : Les emballages métalliques, comme les autres, doivent être vides sans pour autant être propres (inutile de gaspiller de l'eau pour les laver).

Quelques exemples non exhaustifs d'emballages en acier et en aluminium pouvant être déposés :

- Les canettes de boisson
- Les bouteilles de sirop
- Les boîtes de conserves
- Les boîtes en acier /aluminium
- Les aérosols **vides** pour éviter un risque d'explosion
- Les barquettes en aluminium
- Les capsules et couvercles métalliques...



Exemples de déchets métalliques non autorisés :

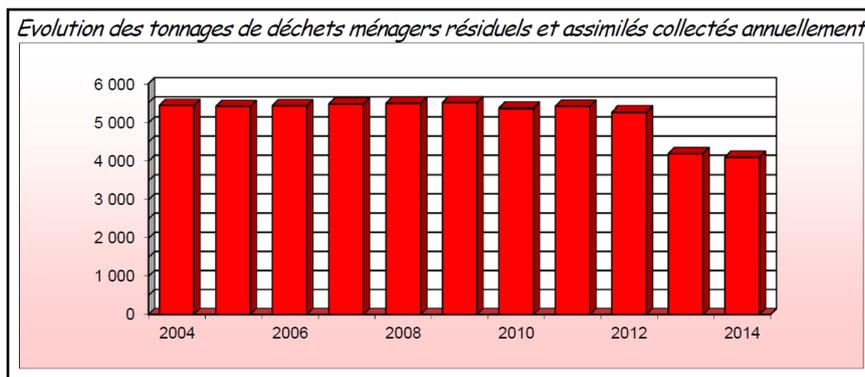
- Les couverts de cuisine
- Les barres de métal
- La robinetterie
- Les poêles et casseroles
- Les pots de peinture, solvants, vernis...ce sont des déchets potentiellement toxiques qui doivent être traités séparément.
- Les bouteilles et cartouches de gaz qui restent dangereuses, même vides. Ce sont les magasins distributeurs qui les récupèrent.

De nouvelles affiches signalétiques présentant les consignes de tri ont été apposées sur les conteneurs des différents points d'apport volontaire. Ces consignes vous guideront dans vos gestes de tri quotidiens.



Pour le conteneur « papiers-cartons » nous rappelons que seuls les papiers d'emballages ménagers en carton peuvent y être déposés. Les déchets plus volumineux comme les gros cartons, même pliés peuvent entraver et boucher les conteneurs et sont donc à déposer à la déchèterie où ils seront traités dans une filière spécifique.

Grâce à vos efforts et suite à la mise en place de la redevance incluant le volume du bac, la quantité de déchets continue de diminuer sur le territoire de la communauté de communes d'Erstein!

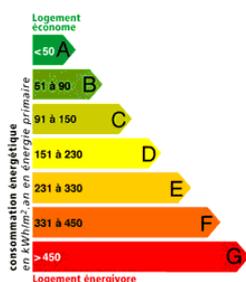


Une activité de sensibilisation aux techniques du compostage individuel, ainsi qu'à l'utilisation de votre compost vous sera proposée en 2016 à Ichtratzheim.

Réduire ses déchets, c'est la possibilité d'utiliser un bac poubelle plus petit et donc faire diminuer sa facture !

Régine HEDJERASSI

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



DU CONSEIL NEUTRE, GRATUIT ET
INDEPENDANT SUR LES ECONOMIES
D'ENERGIE



Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie, mais vous ne savez pas par quel bout prendre votre projet ?

Vous êtes confronté à des discours commerciaux et vous ne savez plus quoi choisir ?

Vous voulez savoir s'il existe des aides financières ?

Contactez votre Espace Info Energie !

Les Espaces Info Energie sont des lieux de conseil neutres, gratuits et indépendants soutenus par l'ADEME, la Région Alsace et les collectivités afin de vous apporter de l'information et de la documentation adaptée à votre projet. Vous serez alors à même de faire un choix éclairé.

Erstein Info Energie
14 rue Jean George Abry 67150 Erstein
03.88.59.86.27
infoenergie@ville-erstein.fr

Sylvain WEISS



Maîtrise de l'énergie
Energies renouvelables

L'équipe municipale a sollicité l'assistance de l'association ALTER ALSACE ENERGIES pour établir un bilan des consommations de nos bâtiments communaux. Le coût de cette prestation a été entièrement pris en charge par la Région Alsace partenaire de l'association.

Fabien GIROD, technicien énergétique, a étudié les différentes factures d'eau, d'électricité et de chauffage de la mairie, de l'école et de l'église des années précédentes. Il nous rappelle les gestes simples du quotidien qui peuvent aboutir à des économies tels que :

- Eteindre les lumières en quittant les pièces.
- Eteindre tous les appareils en veille tels que les photocopieurs, ordinateurs, radios, cafetières et micro-ondes en leur ajoutant un programmateur horaire qui les met hors tension en fin de journée et les rallume le lendemain. A titre d'exemple, 1 Watt consommé en permanence coûte environ 1€ par an.
- Réduire le thermostat des radiateurs en fin de journée.
- Changer les buses sur les robinets traditionnels par la nouvelle génération de mousseurs qui peuvent réduire la consommation d'eau de 30 % à 50 % tout en conservant la même sensation de débit.

Dans un second temps, un relevé automatique des températures a été mis en place par tranche de 7 jours pour l'école, la mairie et l'église.

Ces données ont fait ressortir les habitudes de chauffage et nous ont orienté sur une réorganisation des programmations horaires des chaudières afin d'optimiser au plus juste nos consommations de chauffage.

Par exemple, pour la mairie, les températures de consignes de chauffage sont plus élevées en journée et aux heures d'ouverture et sont abaissées lorsque la mairie est fermée, la nuit et les week-ends, tout comme pour l'école en fin de journée et durant les vacances scolaires.

Ce bilan nous a aidé à changer nos habitudes, il a été bénéfique pour notre planète, mais aussi pour la commune qui attend une économie de 500€ par an.

Ces précieux conseils pour notre commune sont évidemment également valables pour tous les foyers d'habitation.

Sylvain WEISS

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



CARREFOUR DE FEGERSHEIM À HAUTEUR DE LILLY FRANCE

Les travaux sont lancés, chacun le remarque quotidiennement !

L'objectif de cet équipement est de deux ordres :

- réguler la circulation au sud et au nord de Fegersheim
- permettre un accès de la zone industrielle de Fegersheim coté Lilly

Ce rond point a la particularité d'être « traversant », ce qui veut dire qu'il est équipé d'un feu. Selon l'heure, il fonctionne comme un rond point classique où l'on tourne autour, ou comme un carrefour à feux tricolores. Le moment d'enclenchement du feu sera piloté par le Service d'Information et de Régulation Automatique de la Circulation de Strasbourg. (SIRAC)

Actuellement la partie ouest avance; la circulation sera basculée de ce coté afin de réaliser le coté est.

Nous pouvons encore attendre quelques mois pour revoir une circulation normale à cet endroit.



Afin d'éviter les attentes et un accès de plus en plus difficile sur la route 1083 pour les habitants d'Ichtratzheim, une voie d'accès directe depuis le village, sans monter sur l'échangeur, est prévue dans cette première phase de travaux. L'ensemble des travaux de cette première phase doit se terminer à l'été 2016 pour un coût d'environ 2 millions d'euros hors taxes.

Côté Ichtratzheim, il est prévu un rond point à hauteur de la station service; la date de début de ces travaux n'est pas encore clairement annoncée, mais concerne le seconde phase des travaux. Cet aménagement permettra, avec le « carrefour Lilly » de réguler la circulation dans la zone urbaine.

La tranchée couverte entre Fegersheim et Lipsheim est programmée en 2018-2019 et constitue la dernière phase de l'aménagement global. Le coût total de cette dernière étape (plusieurs dizaines de millions d'euros) pourrait bien la reporter au vu de la situation économique actuelle des collectivités ...

Jean Marie SCHUMPP

NOTRE BOULODROME



Que vous soyez adeptes du petit cochonnet, compétiteur dans l'âme ou souhaitez simplement découvrir une nouvelle activité, nous avons le plaisir de vous informer qu'un nouveau terrain de pétanque sera bientôt à votre disposition.

Situé dans le parc ludique, d'une surface de jeu de 4m sur 10, partiellement à l'ombre des arbres, bénéficiant de l'éclairage public en début de soirée, ce sera l'endroit idéal pour disputer de belles parties de pétanque en famille, entre amis, avec d'autres villageois ou simplement un endroit pour se retrouver en toute convivialité .

Mieux qu'un long discours, ces quelques images vous donneront un aperçu des phases de réalisation.

Le décaissage :



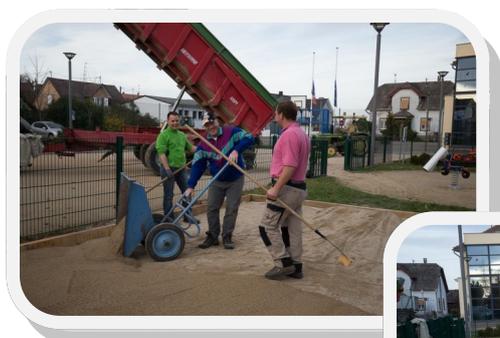
La mise en place des différentes couches de gravier :



L'implantation des bordures de jeu :



La mise en place de la couche de finition :



Le terrain va maintenant pouvoir entrer dans une phase d'hibernation, le temps que la pluie, le froid et la neige permettent au sol de se stabiliser.

Dès le printemps, avec le retour des beaux jours, il sera à votre disposition pour les premières parties.

Christian ADAM

ÇA S'EST PASSÉ À ICHTRATZHEIM EN 2015 ...



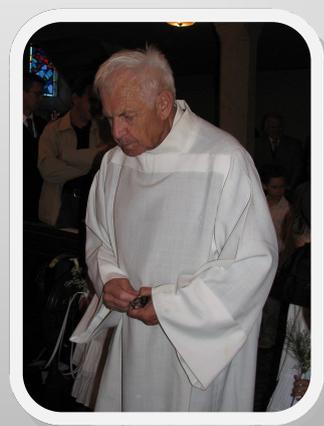
Le village continue de s'agrandir au lotissement Niederfeld



Un nouveau locataire pour notre chasse



Ichtratzheim traversé par une piste cyclable, allant de Strasbourg à Sélestat



Le Pope nous a quitté



Balade thermique



Passage de la commune au « zéro phytosanitaire »



Valorisation des jeunes du village



**Soirée Tartes Flambées
Association PREVENIR**



**Cérémonie des vœux
du Nouvel An**



**Tri et classement des archives
communales**



Fête des Aînés



**Remise d'un cadeau pour le
Grand Anniversaire de M. GRAD Jean
80 ans**

ÇA S'EST PASSÉ À ICHTRATZHEIM EN 2015 ...



Ouverture d'une salle de classe, et arrivée de 2 nouveaux enseignants



Départ à la retraite de Martin KOESSLER



Départ en retraite du Curé MEYER



Arrivée du Père Etienne HELBERT



Arrivée de Gilbert RUDOLF



Mutation de Valérie KELLER, remplacée par Sylvie BOHN



Première collecte de L'Association des Donneurs de Sang redynamisée



Miroirs,
et panneaux routiers

Sécurisation de la circulation



Mise en place d'une barrière
au niveau du chemin rural venant de Hipsheim



Viabilité hivernale



Le faubourg se transforme : nouvelle station-service TOTAL Access



Nouvelle station de
relevage des eaux usées



ÇA S'EST PASSÉ À ICHTRATZHEIM EN 2015 ...

Le 11 Novembre 2015



Exposition de photos anciennes mettant en valeur l'histoire de notre village



Cérémonie de commémoration au Monument de la mémoire



Pot au feu d'antan de la paroisse





Reconstruction du pont de la Grossdichel



Création d'un bouledrome



Don de la pompe à bras à l'Ecomusée



Concours de pêche de l' APP

Christophe ECKLY

PROJET DE FUSION DE COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), impose un seuil de 15.000 habitants au minimum dans chaque communauté de communes.

Cette loi, comme celle de la fusion des régions, a pour objectif de mutualiser les moyens pour garantir une meilleure efficacité. A l'instar de la fusion des régions, je ne suis pas convaincu que de trop grandes structures vont permettre de réaliser des économies d'échelles comme attendues par le gouvernement.

Les com com d'Erstein (18.500 habitants) et de Benfeld (17.800 habitants) ne sont pas directement concernées. Cependant la com com du Rhin, composée de 7 communes dont Gerstheim, Boofzheim et Rhinau a obligation de fusionner car ne comportant que 10.200 habitants.

Le Préfet a proposé aux 3 com com citées de fusionner pour 2017 dans une seule communauté composée de 28 communes représentant 46.500 habitants. Ce territoire correspond à l'actuel Canton d'Erstein.

Les débats sont actuellement en cours et suscitent de nombreuses interrogations et points de vigilances. En effet, l'excellente entente actuelle entre les 10 maires de la CCPE permet d'avoir des échanges qualitatifs et constructifs pour le territoire.

Deux autres alternatives ont été abordées par les élus locaux :

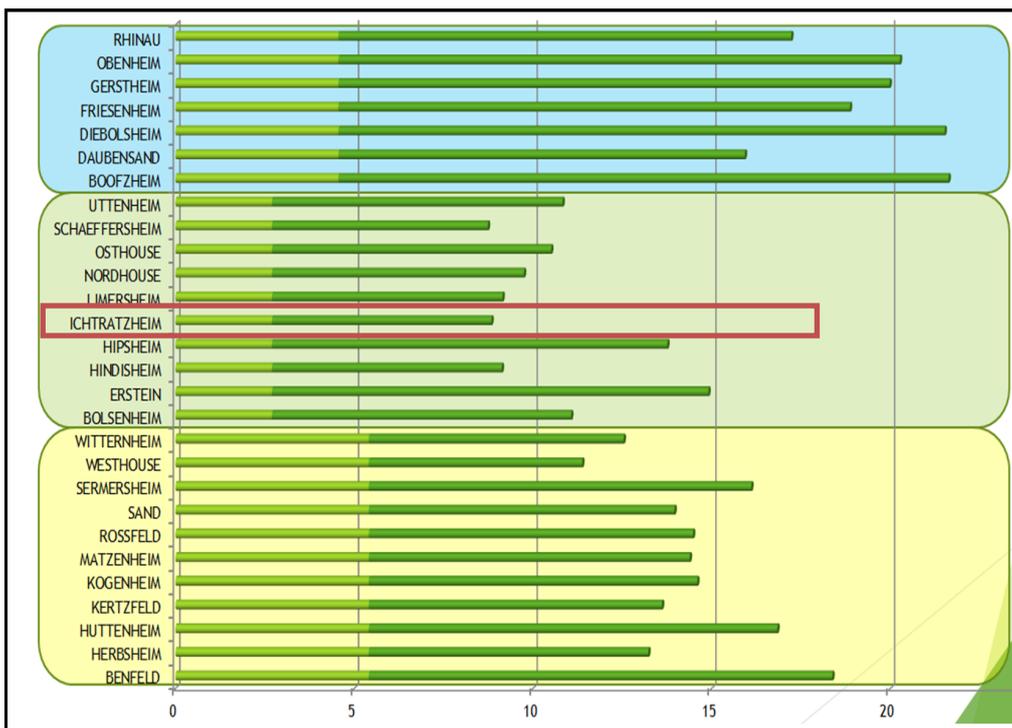
- La scission de la com com du Rhin afin qu'une moitié des communes rejoigne Benfeld et l'autre moitié Erstein : cette division n'est pas souhaitée par le territoire du Rhin qui souhaite rester uni.

- La seule fusion du Rhin avec Benfeld : cette fusion n'est pas souhaitée par la CCPE car cela affaiblirait le territoire du pays d'Erstein avec un risque augmenté d'intégration ultérieure dans l'eurométropole de Strasbourg (ce qui n'est pas souhaité par les élus de la CCPE).



Les débats actuels s'orientent donc vers les modalités de fusion des com com d'Erstein, de Benfeld et du Rhin afin d'avoir un territoire fort à côté de l'eurométropole. En effet, la représentativité et les débats entre 28 communes sera plus complexe qu'à 10. De même, il n'est pas question pour les élus de la CCPE qu'une telle fusion engendre la moindre hausse de fiscalité (les taux de la CCPE étant plus bas que dans les deux autres com com comme présenté dans le graphique page suivante). Une solution fiscale garantissant la stabilité de l'imposition des habitants de la CCPE a été faite par le Préfet.

Les débats vont encore se poursuivre en 2016, mais le conseil municipal a émis un premier avis favorable de principe pour la fusion à trois, qui dans ce contexte réglementaire qui nous est imposé, est la solution la mieux adaptée à long terme pour notre commune.



Des impositions des ménages disparates entre les 3 com com

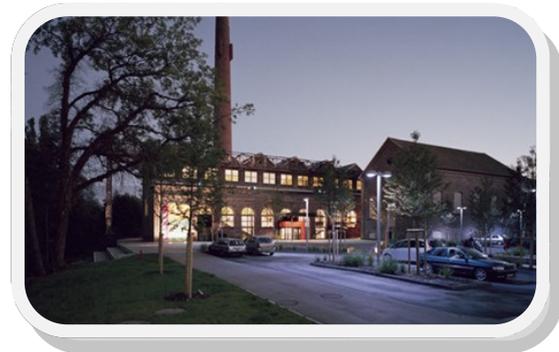
Exemple de la taxe foncière sur le bâti

Part com com

Part commune

Données 2012

TRANSFERT DE COMPÉTENCES : MÉDIATHÈQUE ET PISCINE D'ERSTEIN



La piscine et la médiathèque d'Erstein sont des équipements qui ont été créés par la ville d'Erstein et financés par la ville. Or, il s'avère que ces deux équipements profitent à l'ensemble de la CCPE et pas seulement aux habitants d'Erstein. Il s'avère donc pertinent que ces équipements soient gérés par la CCPE et pas uniquement par la ville d'Erstein.

Concernant les frais de fonctionnement et les investissements nécessaires pour garantir la pérennité de ces biens ils seront à la charge de la CCPE. Néanmoins, un dispositif réglementaire permet d'assurer la pérennité de la contribution de la ville d'Erstein afin que ces les frais de ces équipements ne soient pas transférés sur les taux de fiscalité de la CCPE.

Cela signifie donc simplement que l'utilisation de ces équipements par l'ensemble des communes est formalisée (intérêt communautaire), mais que les habitants d'Ichtratzheim n'auront aucun impact financier lié à ces transferts. De plus, l'intérêt communautaire de la piscine et de la médiathèque étant établi, cela permettra au territoire de la CCPE de percevoir environ 100.000€ de dotation supplémentaire de l'état chaque année.

Le Conseil Municipal d'Ichtratzheim a donc émis un avis favorable pour le transfert à la CCPE de la piscine et de la médiathèque.

Grégory GILGENMANN

PRÉSENTATION DE LA MÉDIATHÈQUE :

La médiathèque d'une superficie de 950m² a ouvert ses portes en juin 2007 dans le nouveau quartier de la filature d'Erstein. L'ancienne chaufferie de la filature, ainsi que la cheminée, ont été conservées et sont pleinement intégrées dans le nouveau bâtiment.



Ce sont 42.500 documents (livres, CD, DVD, partitions,...) qui sont à la disposition des 30.000 visiteurs annuels.

Les tarifs vont de l'abonnement annuel « Livres » gratuit pour les moins de 18 ans à 22,90€ par an pour l'abonnement « tout support » pour les plus de 26 ans.

PRÉSENTATION DE LA PISCINE :

La piscine a été construite il y a une vingtaine d'années et est composée :



- D'un espace piscine : bassin de 25m, bassin ludique avec toboggan de 52m, bain bouillonnant, 2 saunas, 1 hammam, plages extérieures pour l'été,...

D'un espace fitness : 300m² de zone fitness, une équipe d'éducateurs, 52 appareils de cardio et de training, salles avec des cours collectifs,...



Cet équipement profite hebdomadairement à 4000 usagers composés pour moitié de particuliers et pour l'autre moitié de groupes (scolaires, associations spécialisées dans les activités aquatiques, ...)

Des possibilités de forfaits ou d'abonnements permettent de disposer de tarifs dégressifs pour les utilisations régulières.

CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS

Les associations incarnent « le bien vivre ensemble » au village. Nous les remercions pour le travail qu'elles accomplissent et l'animation à laquelle elles contribuent tout au long de l'année.

LES DONNEURS DE SANG



MERCI !

Le 24 juillet dernier, le nouveau comité de l'Amicale des Donneurs de Sang d'Ichtratzheim, organisait sa première collecte au chalet des pêcheurs.

Une équipe énergique et volontaire, un chalet gracieusement prêté par les pêcheurs, un coin ludique, une ambiance conviviale, une bonne collation, tout cela a contribué à faire de cette collecte, une soirée festive.

Grâce à une mobilisation importante des donateurs d'Ichtratzheim, Hipsheim et environs, cette collecte a permis de dépasser les objectifs que nous avions espérés.

42 personnes se sont présentées, 37 ont pu faire don de leur sang, 7 nouveaux donateurs ont franchi le pas.

Un immense Merci à tous pour ces dons qui sauvent, soignent, soulagent, réparent, guérissent et adoucissent la vie de bien des personnes.

Rendez-vous le 22 juillet 2016 pour une nouvelle collecte dans notre village.

L'Amicale des Donneurs de Sang d'Ichtratzheim

Debouts de gauche à droite:

- Jean -Pierre KERN : assesseur
- Ilhame ELAATMANI-FARHAT: secrétaire
- Sandrine MAHZEM : vice présidente
- Evelyne MULLER : trésorière adjointe
- Nadine ROBER : secrétaire adjointe
- Valérie NONNENMACHER : trésorière

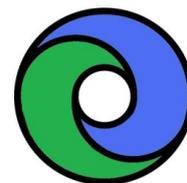
Accroupis:

- David GARRIEN : assesseur
- Régine HEDJERASSI : présidente



CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION PREVENIR



Association PREVENIR

Accident domestique ou accident majeur :

n'attendez plus pour être prêt !

Moins médiatisés que les accidents de la route, les accidents domestiques font plus de trois fois plus de victimes que ces premiers et 300.000 personnes se rendent annuellement aux urgences pour des accidents de bricolages. Concernant les accidents majeurs (tempête, séisme,...) ces derniers sont heureusement rares, mais ils peuvent se produire chez nous comme en 1999.

C'est pourquoi, en prenant dès maintenant des mesures simples de préparation, pour vous-même et votre famille, vous pourrez faire face à la situation et attendre les équipes de secours dans de bonnes conditions.

Préparez dès maintenant votre kit d'urgence

Regroupez ces objets à un endroit facilement accessible



EAU : 6 litres par personne en bouteille. En cas de catastrophe le réseau peut être coupé ou l'eau non potable.

OUTILS DE BASE : couteau de poche multifonction,...

NOURRITURE DE SECOURS : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébés,...

LAMPE DE POCHE avec jeux de piles de rechange

BOUGIES avec allumettes ou briquet

RADIO avec piles. Permet de connaître les consignes de sécurité en cas de coupure de courant. L'utilisation du téléphone est à éviter pour ne pas saturer les réseaux téléphoniques et laisser ainsi la priorité aux communications pour des urgences vitales

Articles de premiers secours :

Compresse stériles : protection des plaies

Antiseptique non coloré : désinfection des plaies

Pince à écharde : comme son nom l'indique...

Bandes de gaze : emballage, maintien de pansements

Sparadraps de différentes tailles : protection des plaies

Pansement compressif : arrêt des hémorragies

Ciseaux à bout rond: couper les vêtements, préparer les pansements,...

Gants à usage unique : protection et hygiène

Couverture de survie

Articles médicaux :

Paracétamol/Aspirine : douleurs

Anti-diarrhéique

Médicaments des traitements en cours



Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres !

LES SAPEURS POMPIERS D'ICHTRATZHEIM-HIPSHEIM UNITE TERRITORIALE 44

En France, les sapeurs pompiers sortent en interventions toutes les 10 secondes.

Leurs missions sont secours à personne, protection des biens et des personnes ainsi que la lutte contre les incendies.

En 2015 la section de Hipsheim - Ichtratzheim a assuré 51 interventions dont une trentaine de destructions de nids de guêpes et frelons mais aussi du secours à personnes, d'épuisement de locaux et d'extinction de feu sur les deux communes. La section a également participé aux cérémonies officielles tel que le 11 novembre.

Comme l'année passée les recrutements ne compensent pas les départs. La section compte actuellement 8 membres actifs et 2 nouvelles recrues : Mélanie Gstalter et Loïc Estève qui résident à Hipsheim qui seront opérationnels au courant de 2016. Cet effectif est faible pour assurer toutes les interventions relatives aux 2 villages tout au long de l'année.

Nous voudrions par la présente vous rendre attentif à ce sujet et sensibiliser les jeunes. Si vous avez entre 16 et 40 ans et souhaitez vous engager dans la vie civique en portant secours à votre prochain c'est avec plaisir que nous vous accueillerons et vous ferons découvrir les différentes activités de la section.

N'hésitez pas à me contacter au 06 37 12 19 75, ou par mail, à l'adresse suivante : hammdominique@aol.com

Tous les membres de la section d'Hipsheim - Ichtratzheim remercient les municipalités et les habitants des 2 villages pour le soutien qu'ils apportent tout au long de l'année.



Chef de section
Adjudant chef
Dominique HAMM

CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS



Quand convivialité et bonne humeur riment avec efficacité...

L'association des parents d'élèves « La passerelle Hipsheim-Ichtratzheim », avec l'accord de la municipalité, a organisé, pour la première fois, la cavalcade pour la chasse aux bonbons d'Halloween dans notre village.

Le déferlement des enfants et adultes devant la mairie a marqué cette journée d'Halloween...

Les vampires, sorcières, citrouilles et monstres de toutes sortes avaient envahi les rues de notre village.



Une superbe soirée, animée par DJ Ghost à l'étang de pêche, a pris le relais de cette effrayante journée, où anges et démons se sont côtoyés autour d'un repas festif et d'une ambiance déjantée pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

La passerelle mène des actions à but lucratif au bénéfice de notre école et de nos enfants (vente de maeneles, de couronnes de l'Avent, etc...) mais organise également des manifestations où les seuls mots d'ordre sont partage et convivialité : comme la journée d'Halloween ou encore la chasse aux œufs (Pâques)...

La solidarité des parents, le soutien des collectivités et des entreprises de notre village nous motivent à continuer nos actions de promotion à destination de nos enfants.

Votre aide nous est précieuse, merci de votre soutien.

Le comité de direction « La passerelle »



VIE SCOLAIRE : DU NOUVEAU À L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE D'HIPSHEIM - ICHTRATZHEIM

L'école compte actuellement 113 élèves et depuis cette année, une nouvelle classe a été ouverte à Ichtratzheim. L'école compte donc 5 classes avec des effectifs allégés, ce qui permet un enseignement dans des conditions plus favorables et plus agréables. Enseigner dans une petite commune est synonyme de qualité de travail.

Nous accueillons au sein de notre équipe deux nouveaux collègues à plein temps :

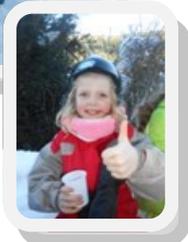
- Madame **Lucile MOGE** qui est en charge de 21 élèves (classe de CP/CE1 à Ichtratzheim). Elle enseigne depuis 2008 et assurait, l'an dernier, la classe à Marckolsheim (1/2 temps), Sélestat (1/4 temps) et Heidolsheim (1/4 temps).
- Monsieur **Joël MESSNER** qui est en charge de 22 élèves (classe de CE1/CE2 à Ichtratzheim) et enseigne depuis 1989. L'an dernier, il assurait la classe à Westhouse.

Nous accueillons également Mme **Lidy MARGOT** qui complète Mme Vial en maternelle et M. **RIEBEL Matthieu**, qui complète la directrice.

En février 2015, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe de neige à Orbey dans les Vosges. Ils ont fait du ski alpin tous les jours et par chance, il y avait beaucoup de neige et le soleil était au rendez-vous !

Même si, pour certains, les débuts ont été difficiles, tous ont bien progressé et ont été récompensés par des médailles.

Tous les enfants ont pu apprécier les joies des sports d'hiver. Ils ont également fait des balades en raquettes, de grandes glissades en luge, des batailles de boules de neige. Et pour se réchauffer quoi de mieux, qu'un bon chocolat chaud !



Ils ont écouté et observé la faune et la flore grâce à une intervention de la ligue de protection des oiseaux, et ont visité une ferme.

De plus, tous ont appris à vivre en collectivité, à se débrouiller seul, à respecter l'autre,

Tous étaient contents de leur séjour et les maîtresses, Mme SIAUD et Mme CLUPOT étaient ravies de l'attitude des enfants.

C'était super !

Mme Sophie CLUPOT
Directrice du RPI

CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS

LA PAROISSE

Cette année notre traditionnel pot au feu d'antan a pris un nouveau souffle, tout en maintenant son double objectif :

- le bien vivre ensemble et
- une recette pour la paroisse qui lui permette de faire face à ses engagements (malgré la générosité des habitants du village la quête pour le chauffage ne suffit plus à honorer ses factures de fourniture d'énergie)

Un appel à bénévoles a été lancé et a été couronné de succès ! Jeunes et moins jeunes, ainsi que de nouveaux arrivants sont venus spontanément grossir l'équipe en place.

Au nom de la paroisse je remercie très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont consacré tout un week-end, certains même davantage, pour permettre la pérennité de cette fête qui aujourd'hui rayonne bien au-delà de la paroisse d'Ichtratzheim.

J'aimerais également inclure dans mes remerciements la communauté de communes du pays d'Erstein qui a soutenu l'évènement.

Depuis le départ à la retraite du curé Edouard Meyer, nous avons eu le plaisir et la joie d'accueillir officiellement le Père Etienne Helbert le dimanche 17 octobre.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et l'assurons de tout notre soutien dans l'exercice de son ministère.



François-Xavier SPRAUEL
Président du Conseil de Fabrique d'Eglise

ASSOCIATION BIEN-ÊTRE

Au cours de l'année 2015, l'association Bien Être a accueilli avec plaisir de nouveaux membres des villages voisins. Les cours, hebdomadaires, sont dispensés dans une ambiance conviviale à l'aide de matériels adaptés à l'entretien corporel : gros ballons, petits ballons, élastiques, bâtons, step...

Les séances ont lieu tous les mercredis de 20 h30 à 21 h30 à la salle de la mairie, sauf congés scolaires.



La Présidente
Francine VALANCE

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Les diverses manifestations ont connu une bonne affluence, les nombreuses prises lors de nos concours 2 x 4H de pêche ont souvent dépassé les 500 Kg. Les pêcheurs sont de plus en plus nombreux à venir pêcher le dimanche.

Nous nous efforçons de veiller à la propreté et à l'entretien des abords de l'étang. Le chalet mériterait un coup de peinture et un effort sur l'acoustique. Pour les travaux intérieurs il faudra attendre car il nous reste deux annuités de prêt à payer (4000 €/an). Il n'est pas évident pour une petite association comme la nôtre de dégager une telle somme.

Chaque association du village peut disposer gratuitement du chalet pour une manifestation comme le font l'association « La passerelle », les donneurs de sang et l'association « Prévenir ».

Nous remercions la commune et les villageois pour leur soutien.

Rendez-vous à toutes et à tous à l'une de nos prochaines manifestations.

Pascal KERN
Président de l'AAPPMA



LE MOT DE LA GENDARMERIE

A l'approche de la fête du nouvel an, je rappelle que la règle est l'interdiction de vente de fusées et pétards aux moins de 12 ans, la limite de catégorie est le C1 ou K1 pour les moins de 18 ans. L'importation des pétards de l'Allemagne vers le Bas-Rhin est interdite. Pour éviter le risque d'incendie, il est interdit d'utiliser les pétards à moins de 50 mètres des habitations / bâtiments et en tout cas près des lieux où se tient un rassemblement de personnes (chapiteau, salle des fêtes...).

La gendarmerie RECRUTE avec des métiers divers et variés, proposant avec des contraintes de diplômes et de concours, de devenir Officier, Sous-Officier, volontaire, spécialiste ou réserviste. Vous pouvez vous renseigner sur www.lagendarmerierecrute.fr ou en prenant attache au 0820.220.221. Le centre d'information et de recrutement (CIR)au 17D rue de Molsheim à Strasbourg vous accueillera pour vous conseiller, vous orienter au besoin.

La brigade de gendarmerie d'Erstein composée de 22 personnels est en charge de la sécurité publique générale sur la commune d'Ichtratzheim. Elle vous accueille au besoin 7 jours sur 7 et en cas d'urgence et notamment la nuit, composez le "17".



Lieutenant Rollang Marc
CBTA Erstein

CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS



Société d'Arboriculture d'OHNHEIM



Une association dynamique : la Société d'Arboriculture d'Ohnheim

Une année 2015 bien remplie !

Un peu d'histoire

La société d'arboriculture d'Ohnheim est une vieille dame qui a vu le jour le 20 avril 1932 au restaurant Epp à Ohnheim. A cette époque, Fegersheim et Ohnheim étaient encore deux villages bien distincts que séparaient prés, champs et surtout un sentiment d'appartenance à un clocher bien marqué. Dès la première année, elle compte 20 membres, en 1933 ils étaient déjà 54 ! Et la vieille dame se porte bien, nous sommes aujourd'hui une grande famille de **plus de 230 membres répartis sur une quinzaine de communes, dont 18 membres de la commune d'Ichtratzheim !** Notre but essentiel est de sauvegarder et promouvoir l'arboriculture familiale. Nos moniteurs sont aussi à votre disposition pour tous renseignements relatifs au jardinage, au fleurissement, aux traitements phytosanitaires, à la plantation...

L'intercommunalité avant l'heure

En 1947 est créé le groupement E.P.F.O.R. (Eschau, Plobsheim, Fegersheim, Ohnheim Réunis), car comme le veut le dicton : l'union fait la force. Chaque société d'arboriculture organise ses propres animations et possède sa spécificité ; ateliers de jus de pommes, vergers écoles, production de pommé, location de matériel... Mais un calendrier annuel commun permet à nos membres d'assister aux manifestations de toutes les associations. De plus, c'est dans le cadre de l'E.P.F.O.R. qu'est organisée la Fête d'Automne à tour de rôle chaque année.

Un atelier de jus de pommes

Depuis 1994, l'association possède son propre atelier de jus de pommes installé avec le soutien de la municipalité de Fegersheim – Ohnheim qui met à notre disposition un local fonctionnel et adapté. L'atelier est équipé d'un broyeur, de deux presses hydrauliques et d'un dispositif permettant la pasteurisation du jus fraîchement produit. Il permet aux membres de valoriser leur propre récolte de pommes en jus de pommes frais ou pasteurisé. Chaque année il transforme entre 6 et 9 tonnes de pommes pour produire 2500 à 4500 litres de jus. Il abrite aussi le matériel que nous mettons à la disposition de nos membres : broyeurs à végétaux, scarificateur, tronçonneuse.

Une année bien remplie pour les arboriculteurs d'Ohnheim

Notre association organise tous les ans de nombreuses animations, dont une marche pédestre printanière qui a conduit cette année (dimanche 8 mars) une cinquantaine de courageux à travers champs, prés et bois, jusqu'au **ban communal d'Ichtratzheim pour découvrir, ou redécouvrir, la résurgence phréatique dite des « Sept Sources »**. Une paire de knacks bien chaudes et une bière fraîche (à consommer avec modération) attendaient les marcheurs à leur arrivée à notre atelier de jus de pommes.

Nos activités plus spécifiques « arboriculture » regroupent différents cours : cours de taille sur hautes-tiges, cours de formation (palmettes), cours de taille d'arbustes d'ornement, cours de greffage, reconnaissance des maladies et ravageurs,... que nous organisons selon les besoins et les années dans les vergers de nos membres. Pour l'année 2016, entre autres, un cours de taille est prévu à Ichtratzheim.

Mais c'est en été que nous nous retrouvons traditionnellement pour notre excursion. En 2015, le dimanche 28 juin par une magnifique journée ensoleillée, 54 participants ont découvert la Gartenlandesschau de Landau. L'exposition qui s'étendait sur plus de 29 hectares alternait avec bonheur les espaces arborés, les parterres de fleurs et les jardins aquatiques. Elle accueillait également des maisons et jardins témoins, ainsi qu'une tour d'observation qui offrait une vue d'ensemble sur le terrain. C'est dans l'ancienne et immense halle des blindés que 18 expositions couvertes, d'une superficie de 1100 m², nous ont plongé dans le monde de l'horticulture professionnelle et des arrangements floraux. Nous sommes plus d'un à avoir rapporté, de cette très belle journée, de nombreuses idées pour notre propre jardin !

Et bien sûr la fête d'automne EPFOR 2015 !

Cette année, c'est notre association qui était en charge de l'organisation de la traditionnelle Fête d'Automne en collaboration avec le groupement E.P.F.O.R. Elle a eu lieu le dimanche 4 octobre au centre sportif et culturel de Fegersheim Ohnheim. Nos membres, ainsi que ceux des associations d'Eschau, Plobsheim et Fegersheim, ont pu exposer sur des tables artistiquement décorées toute la richesse de la production de nos vergers alsaciens. Les simples amateurs, comme les pomologues avertis, ont pu admirer des variétés de fruits les plus récentes, des variétés anciennes parfois un peu oubliées ou encore des variétés locales comme la Bohnapfel, la Maiäpfel, ou la sympathique Christkindel qui servait autrefois de décor aux sapins de Noël.

Monsieur Eric Charton, animateur du stand compostage, nous a proposé une conférence sur le thème de la préparation des sols du potager et les différentes techniques de paillage et d'amendement qui a intéressé un large public.

Grâce à ses panneaux largement documentés et illustrés, notre moniteur Monsieur Raymond Lehmann, également rédacteur au magazine « Fruits et Abeilles », a apporté des réponses à ceux qui cherchaient des renseignements sur les nouveaux ravageurs et maladies particulièrement dévastateurs qui ont fait leur apparition ces dernières années.

Pour que nos visiteurs ne repartent pas les mains vides, nos exposants nous ont permis de découvrir et d'acheter des produits du terroir : les pommes de la pommeraie Gruber, l'huile de tournesol de la ferme du Loeb, la spiruline de la ferme aquacole du Moulin, les créations de l'atelier Terre de Lune, le miel de Michel Herrenberger, les peintures et créations de Pascale Richert...

D'autres stands ont complété notre exposition ; vous avez ainsi pu admirer une superbe collection de modèles réduits de tracteurs, le matériel de jardinage du garage Allheilig, les légumes de la ferme Rieffel, une composition des pépinières Ledermann-Mutschler, les travaux des élèves des écoles d'Ohnheim et bien sûr la belle plate-bande végétale du service espaces verts de la commune de Fegersheim-Ohnheim.

Avec plus de mille visiteurs, cette fête d'automne a été un véritable succès populaire !

Si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de nos activités, n'hésitez pas à prendre contact par mail ou directement auprès de notre Président ou de notre représentant sur Ichtratzheim.

Notre représentant sur Ichtratzheim : **Etienne Sittler** (Tél : 03 88 68 57 35)



Dominique Troesch
Président
Tél : 03 88 64 09 34
arbo.ohnheim@laposte.net

VIE SOCIALE : À LA DÉCOUVERTE DE LA CHASSE À L'ARC ...

En ce début d'année 2015, notre chasse communale a été allouée pour 9 ans et après 3 adjudications à de nouveaux locataires :

- M. **GILG** Alexandre
- M. **ISSENBECK** Hervé
- M. **ISSENBECK** Raymond
- Melle **HAEGY** Céline, invitée personnelle
- M. **SINGLER** Gaston, garde-chasse et invité permanent



Ces chasseurs présentent la particularité de chasser aussi bien à la carabine qu'à l'arc, et nous souhaitons dans le présent bulletin vous présenter leur discipline, qui compte une centaine d'adeptes dans le Bas-Rhin.

Il existe principalement 2 façons de chasser à l'arc, en fonction de l'arme utilisée :

La « **Chasse à l'arc à poulies** » se pratique avec ou sans viseur, et nécessite un décocheur pour armer l'arc . Ce décocheur permet d'accrocher la corde pour la tendre et provoque le départ de la flèche au moyen d'une gâchette, comme sur un pistolet ! En cas d'utilisation d'un viseur, il faut régler la visée à la distance optimale ; en arc de chasse, on ne tire jamais à plus de 25 mètres, ce qui suppose une approche méthodique, silencieuse, et à « contrevent » de la proie pour ne pas être repéré ... (Le mieux est de faire son approche à 4 pattes ; en cas de doute, le gibier peut confondre le chasseur avec un autre gibier et baisser sa vigilance)

La « **Chasse à l'arc en bois** » se pratique sans viseur et sans décocheur ; on arme l'arc avec les doigts de la main, et on tire « à l'instinct ». Cette chasse demande beaucoup d'entraînement et de maîtrise.

Dans les deux cas, **les flèches utilisées** sont choisies en fonction du gibier ciblé et **se présentent sous trois formes** :



Pour le **gros gibier** (chevreuil, sanglier ...) les flèches sont préparées avec des lames de rasoir pour être le plus coupantes possibles, afin de traverser l'animal. Le principe est de toucher un organe vital (poumon, cœur, foie, rein) pour provoquer une hémorragie interne, puis externe (par action de la flèche). L'animal va ressentir l'équivalent d'une piqûre, parcourir quelques mètres avant d'être sujet au « voile noir » puis de s'écrouler. La mort est quasi instantanée et indolore (À noter : une flèche est capable de briser des os sur son passage, et a une capacité létale plus importante qu'une balle de fusil - par l'hémorragie engendrée - même si une balle aura plus de puissance en terme d'énergie cinétique)



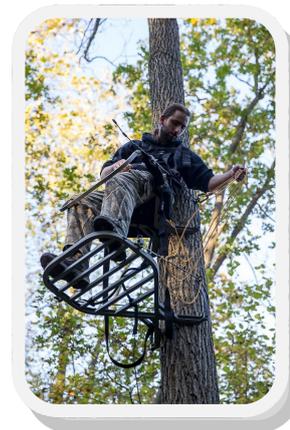
Pour du **petit gibier** (ragondin, lièvre, renard ...) la flèche est plus grande, unique, et protégée à sa base par une structure empêchant celle-ci de traverser l'animal. En effet, la flèche ne doit pas ressortir du gibier, pour gêner l'animal dans ses déplacements et l'empêcher de réintégrer son terrier, sous peine de ne plus le retrouver pour le chasseur (un sanglier blessé peut parcourir 10-20 m , un lièvre ou un renard plus de 200 mètres ...)



Pour le **gibier volant**, la législation interdisant le tir aérien avec des flèches pointues donc létales (qui peuvent retomber en blessant quelqu'un), il existe des flèches spéciales, avec des larges plumes à leur extrémité. Ces plumes sont destinées à freiner la flèche, équipée par ailleurs au niveau de sa pointe d'un « assommoir », plat et non coupant, donc pas dangereux. En effet, le gibier volant étant plus petit, la flèche provoquera une onde de choc en heurtant la proie, brisant la colonne vertébrale de l'animal en provoquant une mort immédiate.



Il existe par ailleurs pléthore d'accessoires pour améliorer les conditions de camouflage (tels que le « Ghillie suit », dérivé des tenues de sniper) et d'observation (tels que le Tree-stand, une échelle mobile pour grimper à n'importe quel arbre et faire le guet en hauteur sur les voies de passage du gibier).



Comme chacun peut le constater, la chasse à l'arc (au même titre que la chasse traditionnelle d'ailleurs) est une discipline très règlementée, silencieuse, qui ne stresse pas les animaux, et qui, outre le plaisir de « chasser », offre un intérêt évident et positif de gestion de la population animale dans nos forêts. Pour les cervidés par exemple, on peut tirer prioritairement les jeunes proies pour augmenter la population (car les chevreuils plus âgés peuvent continuer de se reproduire) ou choisir de tirer au contraire les chevreuils plus âgés pour stabiliser le cheptel, voire le diminuer.

Afin de partager leur passion, nos chasseurs proposeront après la saison une journée « découverte » aux villageois, dans la joie, la convivialité et la bonne humeur. (il reste quelques aménagements à réaliser en bord de berge par exemple, pour sécuriser les différents sites ; ces travaux ne pourront être exécutés qu'en fin de saison)

La date vous sera communiquée dans une prochaine lettre d'informations.

Christophe ECKLY

Le Grand Ried en fête!



Chasses aux trésors

Entre amis, en famille, à l'aide du carnet de jeu disponible gratuitement à l'Office de Tourisme, découvrez l'histoire et l'architecture des villes environnantes. Dans le Grand Ried, nous vous proposons de chasser à Benfeld, Erstein et Marckolsheim entre le 25 novembre et le 6 janvier. Si vous trouvez le nom du trésor, vous aurez droit à une petite récompense !

Balades de Noël

L'Office de Tourisme propose 2 balades de Noël dans le Grand Ried :
une balade à pas de loup à Marckolsheim le mardi 22 décembre à 15h30,
et une balade des lutins à Benfeld le mardi 29 décembre à 15h30.

Ces balades, sur inscription à l'Office de Tourisme, se poursuivent par un goûter avec gourmandises, contes, traditions et chants de Noël, le retour se faisant à la lueur des lampions.

Balades de Noël 2015
de 15h30 à 18h

Mardi 22 décembre :
Balade à pas de loup à MARCKOLSHEIM

Mardi 29 décembre
Balade des lutins à BENFELD

Promenade dans la ville aux couleurs de fête, puis goûter dans une ambiance chaleureuse avec gourmandises, contes, traditions et chants de Noël.
Départ à 15h30.
Retour au point de départ à la lueur des lampions.
Tarif : 4,50 € / personne (goûter compris)

SUR INSCRIPTION au plus tard le lundi précédent
Renseignements : 03 88 74 04 02

Office de Tourisme du Grand Ried
Bureaux d'accueil : Benfeld - Erstein - Marckolsheim - Rhinau
www.grandried.fr



Boutiques Cadeaux Grand Ried

Pour vos cadeaux de fin d'année, découvrez les NOUVEAUTÉS proposées dans les boutiques de l'Office de Tourisme, des corbeilles garnies personnalisées peuvent vous être préparées.



Office de Tourisme du Grand Ried

Bureaux d'accueil : Benfeld 03 88 74 04 02 - Erstein 03 88 98 14 33
Marckolsheim 03 88 92 56 98 - Rhinau 03 88 74 68 96

www.grandried.fr



VIALSACE : LE PARCOURS IDÉAL EN QUELQUES CLICS

Le site internet www.vialsace.eu vous permet de prévoir vos déplacements sur l'ensemble de l'Alsace (et même au-delà de la frontière) en combinant toute l'offre de transports en commun de la région et de déplacements doux comme la marche à pied et le vélo.



Toutes les informations relatives aux différents moyens de transports alsaciens sont répertoriées sur le site : horaires, plans de lignes, correspondances, durée du trajet.

Ainsi, vous pouvez effectuer une recherche de type : "Comment aller de chez moi, à Ichtratzheim, jusqu'à mon rendez-vous à Colmar ?" et obtenir des solutions de déplacement en porte à porte comme : "Je vais en vélo jusqu'à la gare de Lipsheim, je prends le TER, puis le bus et termine mon trajet à pied"... Les nombreux parkings-relais de la région étant pris en compte, Vialsace propose également de combiner les trajets en voiture jusqu'au parking-relais le plus approprié et les transports en commun.



Un outil personnalisable et utilisable même depuis un mobile :

Sur chaque téléphone mobile équipé d'un accès internet, il est possible de consulter les horaires de passage de tous les bus, trams et trains de la région, d'utiliser le calculateur d'itinéraires, tout en utilisant les données de son espace personnel.

Zélia BALTAZAR

LES DÉCHETS VERTS NE SE BRÛLENT PAS À L'AIR LIBRE



Le brûlage des déchets, y compris les déchets verts, peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

C'est pour cela que des réglementations, comme le Règlement Sanitaire Départemental interdisent ces pratiques.

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émissions importantes de substances polluantes.

La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution.

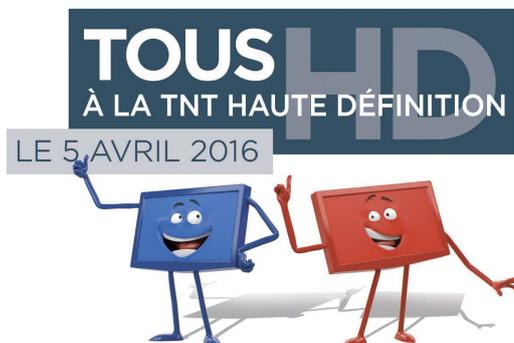
Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés toxiques en particulier si les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la déchèterie...

INFOS PRATIQUES

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION



De quoi s'agit-il ? La norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4, plus récente et plus performante (meilleure qualité d'image et de son).

Qui est concerné ? Tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau, le câble ou le satellite.

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril.

Comment vérifier si son équipement est compatible ?

DÈS MAINTENANT

SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉ PAR L'ANTENNE RÂTEAU,
FAITES LE TEST POUR SAVOIR SI VOUS DEVEZ VOUS ÉQUIPER.



AFFICHEZ LA CHAÎNE 7 OU 57 SUR VOTRE POSTE
et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche



**LE LOGO «ARTE HD» APPARAÎT SUR LA CHAÎNE 7
OU LA CHAÎNE 57**

Votre télé est compatible avec la TNT HD.

Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur
et profiter de la TNT HD.



**LE LOGO «ARTE HD» N'APPARAÎT
NI SUR LA CHAÎNE 7 NI SUR LA CHAÎNE 57**

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD.

Il n'est pas nécessaire de la changer.
Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD
(à partir de 25€). Sinon vous ne recevrez plus
la télévision après le 5 avril.



Et n'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

AUTRES MODES DE RÉCEPTION DE VOTRE TÉLÉ



CÂBLE / SATELLITE

Si vous recevez la télévision
par satellite, renseignez-vous
auprès de votre opérateur.



BOX ADSL / FIBRE

Si vous recevez la télévision
par ADSL (box) ou par la fibre,
votre équipement TV est déjà
compatible HD.



INFOS PRATIQUES

Si votre équipement n'est pas compatible, quelle sera la marche à suivre ?

1) Il faudra **s'équiper avant le 5 avril 2016** d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4. Cet adaptateur est vendu à partir de 25/30 €, et ne nécessite pas de changer de téléviseur .

(Attention : il est vivement conseillé d'anticiper cet achat afin d'éviter toute rupture de stock dans les magasins les derniers jours)

2) Le 5 avril, il faudra **procéder à une nouvelle recherche des chaînes** pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

LE 5 AVRIL

POUR RECEVOIR LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION,
VOICI **LA MARCHE À SUIVRE** POUR RÉGLER VOTRE TÉLÉ.

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ
COMPATIBLE TNT HD

**1• Allumez votre télé.
Utilisez ensuite
la télécommande
de votre télé**

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ RELIÉE
À UN ADAPTATEUR TNT HD

**1• Allumez votre télé
et votre adaptateur.
Utilisez ensuite la télécommande
de votre adaptateur**

2• Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande

3• Sélectionnez **INSTALLATION/ REGLAGE/ RECHERCHE**
ou **CONFIGURATION** selon votre équipement
Si le menu propose « mise à jour » ou « installation »
optez pour « installation »

4• Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**
Si au cours de l'une de ces étapes un code vous est demandé
et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation
de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 »
ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »

5• Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'information,
appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)
ou allez sur le site **recevoirlatnt.fr**

Christophe ECKLY

**Le Conseil Municipal
vous présente ses meilleurs vœux pour
l'année 2016**



Directeur de publication : Grégory GILGENMANN

Coordination : Zélia BALTAZAR

Mise en page : Christophe ECKLY



Mairie de Ichtratzheim

27, rue du château 67640 Ichtratzheim

Tel : 03.88.64.15.54 - **Fax :** au 03.90.29.84.23

E-mail : mairie.ichtratzheim@orange.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00